

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Allianz European Equity Dividend Catégorie d'Actions A (EUR)



ISIN LU0414045582

WKN A0RF5F

PRODUIT

Allianz European Equity Dividend (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz Global Investors Fund qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors.
Ce Compartiment est autorisé et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (www.cssf.lu).

Allianz Global Investors GmbH, une société de gestion de capital allemande, est autorisée et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) en Allemagne (www.bafin.de). Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 16.02.2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée indéterminée. Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Une assemblée générale des actionnaires du Compartiment peut mettre fin à la gestion du Compartiment conformément aux règles du Compartiment. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Compartiment confiera la gestion du Compartiment à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

OBJECTIFS

Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement dans des sociétés des Marchés d'actions européens dont le taux de dividendes escompté est durable conformément à la Stratégie d'indicateur clé de performance en matière de développement durable (absolue) (« Stratégie KPI (absolue) »). Dans ce contexte, l'objectif est au moins un axe d'amélioration de la moyenne pondérée de l'indicateur clé de performance du Compartiment en matière de développement durable d'une année sur l'autre afin d'atteindre l'objectif d'investissement.

Le Compartiment suit la Stratégie KPI (Absolue) et promeut des investissements responsables en appliquant un indicateur clé de performance en matière de développement durable (« Indicateur clé de performance en matière de développement durable ») afin d'apporter aux actionnaires de la transparence sur les résultats mesurables en matière de développement durable poursuivis par le Gestionnaire d'investissement du Compartiment. Des critères d'exclusion minimum sont appliqués pour les investissements directs.

Le Compartiment doit investir au moins 70 % de ses actifs dans des Actions européennes telles que décrites dans l'objectif d'investissement conformément à la Stratégie KPI (absolue). Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des Actions autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement conformément à la Stratégie KPI (absolue). L'indicateur clé de performance en matière de durabilité du Compartiment est « l'intensité moyenne pondérée des GES (ventes) », qui est la moyenne pondérée de l'intensité des GES (en tonnes d'équivalent CO2 par million de ventes) du portefeuille du Compartiment. Au moins 80 % du portefeuille du Compartiment seront évalués par l'« Intensité moyenne pondérée des émissions de GES (ventes) ». Le portefeuille à cet égard ne comprend pas de dérivés ni d'instruments non évalués par nature (par exemple, les liquidités et les Dépôts). L'objectif d'investissement du Compartiment sera atteint par une surperformance minimale de 5 % de l'Intensité moyenne pondérée des émissions de GES (ventes) du portefeuille du Compartiment par rapport à l'Intensité moyenne pondérée des émissions de GES (ventes) de l'Indice de

référence du Compartiment. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Le Compartiment peut détenir directement jusqu'à 20 % de ses actifs en dépôt à terme et/ou (dans la limite de 20 % des actifs du Compartiment) dans des dépôts à vue et/ou peut investir dans des Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à des fins de gestion de la liquidité. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des OPCVM/OPC. Au moment de l'acquisition, les obligations et les instruments du marché monétaire doivent avoir une notation d'au moins B- ou une notation comparable attribuée par une agence de notation reconnue. Le Compartiment est catégorisé comme « fonds d'actions » au sens de la Loi allemande sur la fiscalité des investissements.

Nous gérons ce Compartiment par rapport à un Indice de référence qui est utilisé pour définir les objectifs de performance du Compartiment et mesurer ses performances. Nous suivons une approche de gestion active dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Même si les écarts par rapport à l'univers d'investissement, aux pondérations et aux caractéristiques de risque de l'Indice de référence, qui restent à notre seule discrétion, seront en toute vraisemblance importants, il est possible qu'une majorité des investissements du Compartiment (hors instruments dérivés) porte sur des composantes de l'Indice de référence.

Indice de référence : MSCI Europe Total Return Net (in EUR). Au moins 80 % du portefeuille du Compartiment seront évalués par l'« Intensité moyenne pondérée des émissions de GES (ventes) » (l'« Indicateur clé de performance en matière de développement durable »). Le portefeuille à cet égard ne comprend pas de dérivés ni d'instruments non évalués par nature (par exemple, les liquidités et les Dépôts). L'objectif de la Stratégie KPI (Absolue) sera atteint au moyen d'un axe d'amélioration d'une année sur l'autre d'au moins 5 % à la fin de l'exercice visé par l'Indicateur clé de performance du Compartiment en matière de développement durable. Au moins 10 % des actifs du Compartiment seront investis dans des Investissements durables. Le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE est de 0,01 %.

Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable. Nous distribuons généralement les revenus du Compartiment annuellement.

Catégorie SFDR – Article 8 (un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance)

Dépositaire: State Street Bank International GmbH - Luxembourg Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.),

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Compartiment s'adresse à des clients de détail qui possèdent des connaissances de base et/ou de l'expérience en matière de produits financiers.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Compartiment 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Compartiment dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la

situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le classement du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer à l'avenir. Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce Compartiment ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les risques importants suivants ne sont pas entièrement pris en compte par l'ISR :

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les risques de ce Compartiment et l'exposer à d'autres risques tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque opérationnel (une description complète des risques est disponible dans le Prospectus).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Compartiment lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Compartiment dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 3/2015 et 3/2020. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2/2018 et 2/2023. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 1/2014 et 1/2019.

Période de détention recommandée: 5 ans

Exemple d'investissement: 10.000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	1.560 EUR -84,4 %	1.890 EUR -28,3 % chaque année
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	6.990 EUR -30,1 %	7.050 EUR -6,8 % chaque année
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9.860 EUR -1,4 %	10.090 EUR 0,2 % chaque année
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	13.000 EUR 30,0 %	11.900 EUR 3,5 % chaque année

QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du Compartiment sont strictement séparés des actifs des autres fonds et des actifs propres de la société de gestion.

Le Compartiment n'est ni responsable des actifs des autres fonds ni responsable des passifs de la société de gestion. Cela s'applique également aux passifs de la société de gestion résultant d'opérations juridiques qu'elle conclut pour le compte collectif des investisseurs du Compartiment.

Par conséquent, ni l'insolvabilité de la société de gestion, ni celle du dépositaire désigné du Compartiment n'entraînera une perte d'argent pour les investisseurs du Compartiment.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, le dépositaire du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux investisseurs du Compartiment, ou confiera sa gestion à une autre société de gestion.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si

c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR par an sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	666 EUR	1.539 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,7 %	2,9 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,1 % avant déduction des coûts et de 0,2 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

		L'incidence des coûts annuels si vous rachetez après 1 an:
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	485 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire.	0 EUR

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,85 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	176 EUR
Coûts de transaction	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5 EUR

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment.	0 EUR
--	---	-------

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 5 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Compartiment peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 5 ans pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le

Compartiment est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Compartiment, vous ne paierez que la commission de sortie. La procédure détaillée de rachat de parts du Compartiment est décrite dans le Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veuillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Numéro de téléphone : +49 69 24431 140
Site Internet : <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>
Adresse e-mail : investorrightsandcomplaints@allianzgi.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal. Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment de cette SICAV, ce qui peut entraîner des frais d'entrée. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de cette SICAV. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments de cette SICAV. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec

les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur: <https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français aussi disponible gratuitement sur simple demande adressée à Allianz Global Investors GmbH, Succursale Luxembourgeoise, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg ou sur le site internet <https://lu.allianzgi.com>;
- les performances passées jusqu'à 10 ans et les scénarios de performance.